histoire politique société

le débat

Jacques Julliard : Nous le peuple

Robert Badinter : De la demande de liberté à l'exigence de sécurité

Denis Salas : L'affaire d'Outreau ou le miroir d'une époque
Jean de Maillard : Némésis judiciaire ou le cauchemar d'une justice parfaite
Robert Muchembled : Outreau : un procès en sorcellerie de notre temps. L'affaire d'Outreau, 2000-2006. Chronologie

François Jullien : Penser entre la Chine et la Grèce

Michael Lind : Le monde après Bush
Jacques Mistral, Bernard Salzmann : La fin du rêve américain ?
Bruce Ackerman : La bataille pour la Cour suprême
Didier Combeau : Une démocratie à l'épreuve des balles ?
Olivier Delbard : Le paradoxe de la Nature dans l'histoire des États-Unis
Jacques Mistral : Les sept voiles de la prospérité américaine
Vincent Michelot : La fin du moment conservateur ?
Godfrey Hodgson : États-Unis : vers un changement de cap politique ?

numéro **143** janvier - février 2007

Gallimard

Extrait de la publication

le débat janvier-février 2007 numéro 143
Directeur : Pierre Nora

3 *Jacques Julliard* : Nous, le peuple. Crise de la représentation.

OUTREAU : ANATOMIE D'UNE ABERRATION JUDICIAIRE

21 *Robert Badinter* : De la demande de liberté à l'exigence de sécurité. Entretien.
30 *Denis Salas* : L'affaire d'Outreau ou le miroir d'une époque.
46 *Jean de Maillard* : Némésis judiciaire ou le cauchemar d'une justice parfaite.
63 *Robert Muchembled* : Outreau : un procès en sorcellerie de notre temps.
79 L'affaire d'Outreau, 2000-2006. Chronologie. *Bénédicte Vergez-Chaignon.*

86 *François Jullien* : Penser entre la Chine et la Grèce : nouveau chantier. Entretien.

LES ÉTATS-UNIS DANS L'INCERTITUDE

105 *Michael Lind* : Le monde après Bush.
113 *Jacques Mistral, Bernard Salzmann* : La fin du rêve américain ? Inégalités croissantes, mobilité sociale décroissante.
122 *Bruce Ackerman* : La bataille pour la Cour suprême.
139 *Didier Combeau* : Une démocratie à l'épreuve des balles ? L'Amérique et la prolifération des armes à feu.
150 *Olivier Delbard* : Le paradoxe de la Nature. Les ambiguïtés de l'histoire des États-Unis.
164 *Jacques Mistral* : Les sept voiles de la prospérité américaine.
177 *Vincent Michelot* : La fin du moment conservateur ? Les élections de mi-mandat de 2006.
189 *Godfrey Hodgson* : Vers un changement de cap politique ?

Abonnements
Sodis Revues BP 149 — Service des Abonnements
128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
77403 Lagny Cedex, Téléphone : 01 60 07 82 59
C. C. P. Paris 14590-60 R.

Abonnement 12 mois (5 numéros de 192 pages) :
France et D. O. M. - T. O. M. : 66 € T.C.
Étranger : 69 € T.C.

Étudiants (avec photocopie de la carte) :
France et D. O. M. - T. O. M. : 52 € T.C.
Étranger : 55 € T.C.

Le Débat dispose d'un site à l'adresse suivante :

www.le-debat.gallimard.fr

L'index intégral de la revue y est librement consultable, par divers modes d'accès (auteur, titre, numéro, type d'articles, recherche libre). Il sera mis à jour à chaque livraison. On y retrouve également la *Chronologie des idées* (1953-1999), un choix d'articles sur la « révolution informatique » et la présentation du dernier numéro paru.

Possibilité est donnée à l'internaute de télécharger, contre paiement en ligne, une première sélection d'articles de la revue, lisibles sur le logiciel gratuit Acrobat E-book Reader, imprimables mais non copiables.

Pour tout renseignement : le-debat@gallimard.fr

Rédaction : Marcel Gauchet

Conseiller : Krzysztof Pomian

Réalisation, Secrétariat : Marie-Christine Régnier
P.A.O. : Interligne, B-Liège

Éditions Gallimard : 5, rue Sébastien-Bottin, 75328 Paris Cedex 07. Téléphone : 01 49 54 42 00

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés.
Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

Extrait de la publication

Jacques Julliard

Nous, le peuple

Crise de la représentation

Ce désenchantement qui nous gagne un peu plus chaque jour, cette dépression nerveuse qui ne dit pas son nom, ce Juin 40 à la petite semaine que nous sommes en train de vivre, nul ne saurait prétendre qu'on ne pouvait les voir venir. Depuis une quinzaine d'années, les indices s'accumulaient. Rocard chassé de Matignon par Mitterrand, comme Chaban-Delmas l'avait été par Pompidou, c'était la dernière tentative réformiste cohérente à laquelle, par pur caprice et esprit de clan, le pouvoir donnait congé. Les années Chaban (1969-1972), précisément, constituent dans notre histoire contemporaine, un dernier pic de prospérité et d'optimisme. De Gaulle avait su capitaliser les acquis économiques de la Quatrième et, comme cette dernière, encourager l'expansion, la créativité, l'initiative. Comme cette époque paraît loin ! De Gaulle en était encore à vanter le Plan… De quoi faire sourire les libéraux, qui sont les esprits forts de notre temps. Les émeutiers de mai 68, ces fils naturels du gaullisme conquérant, entraient dans la carrière avec la joyeuse ingratitude des enfants qui se savent aimés de leurs parents. En ce temps-là, la révolution n'était point lugubre et les monômes respiraient la gaieté. La France n'était pas encore devenue la Nation plaintive ; la bonne humeur n'était pas identifiée à une forme d'intelligence avec l'ennemi. À l'époque – qui le croirait ? –, les futurologues, avec leur perspicacité ordinaire, prédisaient à la France un avenir glorieux, la suprématie en Europe et une place de premier rang dans le monde. Sans blague.

Cependant, les Trente Glorieuses avaient pris fin sans qu'on s'en aperçût. Tout doucement, la France entrait en léthargie grâce au concours de deux grands hypnotiseurs, Mitterrand et Chirac, dont les passes, exécutées avec une maestria de professionnels, empêchèrent les Français de regarder autour d'eux et de mesurer le retard qu'ils étaient en train de prendre.

Jacques Julliard est directeur-adjoint de la rédaction du *Nouvel Observateur*. Il a récemment publié *Le Malheur français* (Paris, Flammarion, 2005). Dans *Le Débat* : « Gauche : du progressisme social au libéralisme moral » (n° 110, mai-août 2000).

Un malaise multiforme

Une fois retombés les échos de la chicane politicienne, on s'aperçut vite que les deux Présidents, le premier de gauche, le second de droite, avaient poursuivi une politique identique : c'était le même hybride de patriotisme sincère et d'européisme de raison, de désinvolture envers l'économie et de recours au traitement symptomatique des maladies qu'elle engendre, de complaisance envers l'opinion publique et de désintérêt pour les enjeux fondamentaux tels que l'enseignement, la recherche-développement, les technologies de pointe. Sans doute le bilan le plus négatif est-il celui de Jacques Chirac. Mais, à sa décharge, il faut convenir qu'il a trouvé la France dans un pire état que son prédécesseur. Au total, c'est près d'un quart de siècle pendant lequel la France s'est recroquevillée sur elle-même, alors qu'elle avait en main toutes les cartes pour affronter les mutations en cours dans les meilleures conditions : un quart de siècle pendant lequel elle s'est habituée à subir son destin plutôt qu'à le modeler.

C'est à partir de 1995 que les symptômes du malaise français se sont multipliés. Que l'on considère toutes les crises que nous avons connues au cours des dix années écoulées, et l'on y trouvera la même combinaison de deux phénomènes : la défiance à l'égard des élites qui gouvernent la France, taxées d'illégitimité, et le refus corrélatif de toutes formes d'adaptation au monde moderne. Qu'il s'agisse des grandes grèves de novembre-décembre 1995 à propos de la réforme de la Sécurité sociale et des régimes spéciaux de retraite ; de la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2002 ; des mouvements contre les retraites en 2003, contre la réforme Fillon de l'Éducation de 2005, du non au référendum de la même année et des manifestations contre le CPE de 2006, la double composante est chaque fois présente. D'où la naissance d'un radicalisme conservateur, où le gauchisme renonce à toute ambition transformatrice de la société au profit de l'immobilisme révolutionnaire. Comme il est déjà arrivé dans le passé, chaque fois que les idées de gauche sont sur le recul, l'idéal révolutionnaire se transforme en détestation rabique du réformisme et de son incarnation : la social-démocratie. Que l'on songe à l'attitude des communistes allemands pendant la république de Weimar. On notera encore que cet immobilisme révolutionnaire ne parvient à mobiliser les masses que pendant les périodes de domination de la droite : tous les mouvements que l'on vient d'énumérer se sont produits tandis que Chirac occupait l'Élysée et un homme de droite l'hôtel Matignon. En dépit de la montée du malaise au cours des années 1997-2002, Lionel Jospin n'a pas eu, à l'exception de la fronde anti-Allègre des professeurs, à affronter semblables mouvements. Pour que la situation devienne explosive, il faut donc que le couple défiance-inquiétude soit présent, sous la forme de défiance à l'égard du pouvoir et d'inquiétude face à l'avenir.

À partir de ce malaise à répétition, qui transforme toute échéance électorale, toute tentative de réforme en émeute contre les pouvoirs établis, il est possible de rassembler les pièces du puzzle et de tracer, sans prétention à l'exhaustivité, l'image multiforme de la crise qui ronge la société française. Ce faisant, je n'affirme nullement qu'à chaque fois la crise soit aussi grave que le disent les gazettes et les joueurs de belote. L'invocation de la « crise » est devenue une facilité de langage, qui donne à entendre que l'on n'est pas dupe, que l'on sait prendre du recul

Extrait de la publication

par rapport à l'événement et que l'on ne se dissimule pas la gravité de la situation. Les Français sont désormais comme ces médecins qui, au nom du principe de précaution, et pour éviter toute poursuite judiciaire de la part de leurs patients, émettent des diagnostics exagérément pessimistes à défaut d'être exacts.

La Constitution comme bouc émissaire

Je commence par la plus souvent évoquée et, pourtant, à mes yeux la moins évidente de ces maladies qui sont censées travailler le corps social : je veux dire la crise des institutions. Peu de sujets excitent autant la verve de nos compatriotes et suscitent de la part du citoyen lambda comme de l'élite autant d'inepties solennelles. Les Français sont à l'image de M. Prudhomme : le sabre de la critique, ils entendent s'en servir pour défendre nos institutions, et au besoin pour les combattre. Il est entendu que nous souffrons d'institutions que le général de Gaulle aurait taillées à sa mesure et qui sont devenues flottantes pour ses successeurs. Première contre-vérité, première ineptie : de Gaulle était au contraire le seul qui n'avait pas besoin de béquilles constitutionnelles pour imposer son pouvoir. Il ne se résolut d'ailleurs à l'élection du président de la République au suffrage universel qu'au lendemain de l'attentat du Petit-Clamart, en pensant non à lui, mais à ses successeurs, justement. N'importe : chacun va jurant que nos institutions sont à bout de souffle, et la preuve en est la cohabitation, source de toutes les confusions, de tous les immobilismes. Deuxième contre-vérité, deuxième ineptie. En quoi la cohabitation, qui a duré cinq ans, toute une législature, entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, a-t-elle empêché celui-ci de gouverner ? En rien ou à peu près rien. Avant lui, Balladur, en cohabitation avec Mitterrand, avait pu déployer son programme en toute latitude. Mieux encore : si l'on veut bien admettre que la cohabitation la plus conflictuelle et la plus féroce que nous ayons connue est celle qui a opposé deux hommes appartenant au même camp, François Mitterrand et Michel Rocard, on sera forcé d'avouer que ce fut, en termes de réformes, l'une des plus fécondes du dernier quart de siècle. Du reste, aucun système ne nous mettra jamais à l'abri de ces cohabitations intestines, sauf à supprimer, comme je le souhaiterais, l'un des deux protagonistes, à savoir le Premier ministre. Au moins l'homme le plus puissant de France serait-il tenu responsable de ses actes.

Mais je ne veux pas m'égarer à mon tour dans les sentiers battus de la réforme constitutionnelle. Au moins les tenants des diverses thèses pourraient-ils avoir l'honnêteté intellectuelle, à tout le moins la lucidité de remarquer que tous les régimes qui ont leur faveur, le parlementarisme rationalisé à l'allemande pour les uns, le présidentialisme à l'américaine pour les autres, produisent aussi de la cohabitation. Sous le nom de grande coalition, les Allemands, et leur loi constitutionnelle aussi, s'accommodent fort bien de ce qu'il faut appeler la grande cohabitation, celle dont l'équivalent en France ferait exploser d'indignation aussi bien à l'UMP qu'au PS. Quant aux États-Unis, à la suite de la victoire des Démocrates aux *midterm elections* de novembre 2006, ils sont eux aussi en pleine cohabitation, sans que personne n'envisage de changer la Constitution !

Et pourtant, le monde aujourd'hui enfourche avec ardeur la balançoire de la réforme constitutionnelle. Le seul qui fasse preuve d'un peu de logique est ici François Bayrou, puisque nos ins-

Extrait de la publication

titutions excluent par construction le centrisme et la troisième force. Les institutions de la Cinquième République, selon une remarque de Jean-Claude Casanova, se réduisant pour l'essentiel à deux lois électorales, qui instituent pour le Président et les députés un scrutin majoritaire à deux tours, l'UDF est cohérente en réclamant leur réforme.

Mais les socialistes ! Qui dira jamais l'ingratitude des socialistes à l'égard d'institutions qui sont les seules à leur permettre l'exercice du pouvoir ? François Mitterrand, qui feignait parfois de critiquer les institutions de la Cinquième, confiait dans ses moments de sincérité – il en avait – que la gauche est structurellement minoritaire en France ; et que seule l'adjonction à ce solide stock minoritaire de voix de raccroc dues au charisme ou, si l'on préfère, à l'ambiguïté d'un leader socialiste peut permettre à celui-ci d'être élu et, dans la foulée, de faire élire une majorité de gauche au Parlement.

C'est, au moment où j'écris, car il convient d'être prudent, Ségolène Royal qui est la traduction la plus fidèle de cet axiome mitterrandien. On se demande dans ces conditions comment un partisan aussi militant de la « VIe République » qu'Arnaud Montebourg peut concilier ses convictions anticharismatiques avec son ralliement à Ségolène Royal. Ajoutons enfin que si Jacques Chirac ne donne pas satisfaction aux Français – ce qui semble bien actuellement le cas –, ce n'est pas à cause de nos institutions, mais en dépit d'elles. C'est du reste dans l'exercice régulier de sa prérogative présidentielle, par exemple la politique étrangère, qu'il réussit le mieux. Pour le reste, si l'on comprend bien, on l'accuse moins aujourd'hui d'abuser de son pouvoir que de n'en rien faire.

Conclusion : la crise de nos institutions est une fable. Mais pour qu'une telle fable ait un tel succès, il faut bien qu'elle cache quelque chose de sérieux. À savoir la crise de la représentation, ce qui est en vérité fort différent. La « crise des institutions » est le subterfuge par lequel la classe politique dirigeante camoufle tant bien que mal une crise autrement grave et autrement difficile à résoudre : la crise de la confiance qui s'est installée durablement entre les Français et leurs élus, entre la « démocratie gouvernée » et la « démocratie gouvernante » (Georges Burdeau).

La souveraineté confisquée

Les choses sont assez simples à décrire. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le système représentatif se révèle à l'usage très mauvais conducteur de la volonté générale. Toute notre histoire institutionnelle depuis la Révolution – Dieu sait si elle est agitée et foisonnante – peut être lue comme un effort permanent pour échapper aux conséquences de Rousseau, dont on a fait imprudemment le père de la Révolution française. Ce n'est pas ici le lieu de retracer un malentendu qui traverse toute notre histoire contemporaine, et dont les travaux de François Furet, Mona Ozouf, Marcel Gauchet, Lucien Jaume, Bernard Manin, Keith Baker, entre autres, ont permis de comprendre le cheminement. L'incapacité de la Révolution d'instiller un peu de démocratie gouvernante dans les rouages de la démocratie gouvernée, malgré l'activisme convulsif de la Commune de Paris et des sectionnaires, se lit dans l'évolution d'un Sieyès qui s'efforça finalement de réduire la souveraineté du peuple à celle de ses représentants. Un siècle plus tard, cette incapacité politique totale dont on a frappé le peuple transpire dans les institutions et la pratique de la Troisième

Extrait de la publication

République. Un juriste éminent, Carré de Malberg, a décrit son fonctionnement comme une confiscation presque totale de la souveraineté populaire par les élus. Au total, c'est seulement sous la monarchie censitaire que le système représentatif a bien fonctionné en France. Aujourd'hui encore, son caractère élitiste est évident.

Cette crise endémique – ici le mot est de rigueur – du système représentatif s'est transformée en crise ouverte, à mesure que les moyens modernes de communication ont fait de l'opinion publique un partenaire incontournable du fonctionnement démocratique. Longtemps les organes traditionnels de l'opinion éclairée – presse, partis politiques, édition, université – ont été les compagnons de route obligés du système représentatif. Ils en confortaient l'ascendant. Mais la révolution interactive que nous vivons – dont Internet est à la fois l'agent et le symbole – a complètement changé la donne. Il n'y a plus, d'un côté, l'émetteur – l'opinion opinante – et, de l'autre, le récepteur – l'opinion opinée. La prise de parole du récepteur brouille complètement le message de la démocratie représentative. Le vecteur de l'opinion a été inversé. La campagne du non au référendum sur la Constitution européenne du 29 mai 2005, au-delà de son objet propre, a été marquée par une véritable jacquerie contre les élites et, parmi celles-ci, contre la légitimité des journalistes. « Qui t'a fait journaliste ? » est la question qui transparaissait partout dans le courrier des lecteurs, les forums de discussion, les blogs. Le blog, sa démocratisation, sa généralisation, exprime la volonté de chacun de se faire à son tour journaliste, c'est-à-dire d'abattre la division sociale du travail entre producteurs et consommateurs de l'information et du commentaire.

Le moment Ségolène

C'est pourquoi la triomphale désignation de Ségolène Royal comme candidate des socialistes à la présidentielle de 2007 a une signification qui dépasse sa personne. Nul ne saurait plus longtemps prétendre, comme on l'a fait longtemps, que la sourde hostilité des citoyens à l'égard du « microcosme » se confonde avec la dépolitisation. Au contraire : ce sont des citoyens non politisés qui ont fait brutalement irruption dans le champ de la politique pour en modifier les règles, au grand dam des habitués. Ceux-ci ont toujours prétendu que la participation à la décision au sein du parti était un privilège qui se méritait par un militantisme assidu. Les adhérents à vingt euros – une géniale trouvaille de François Hollande et de Jack Lang – en ont décidé autrement et ont donné devant des éléphants éberlués un *remake* laïque de la parabole des ouvriers de la onzième heure. Faute d'un mécanisme de primaires à l'américaine que la clôture partisane excluait, on a vu les sondages jouer le rôle de « pré-primaires » et installer Ségolène Royal dans le cercle des présidentiables. Et cela à un niveau qui a offusqué les présidentiables légitimes, qui s'y préparaient depuis des années – les présidentiables à l'ancienneté, en somme. Puis l'irruption massive des nouveaux adhérents a transformé la désignation proprement dite du candidat, opérée d'ordinaire dans le huis-clos des sections, en un tournoi ouvert, relayé par la télévision. C'est tout l'ordonnancement du système partisan, constitué de cercles concentriques allant du plus étroit, le secrétariat du parti et son premier secrétaire, à un autre plus large, celui des militants, à un troisième encore plus large, celui des sympathisants, jusqu'à la plus grande

Extrait de la publication

couronne, celle des électeurs, qui s'est trouvé bouleversé. Les citoyens ont très bien compris que le mécanisme d'exclusion dont ils sont victimes dans le cadre de la démocratie représentative et parlementaire commençait dans le parti, qui est l'instance primaire de sélection du personnel politique. Aussi longtemps que celui-ci conservait le monopole de la désignation des candidats, on ne pouvait parler de suffrage universel, mais d'un système de distillation fractionné du corps politique analogue à la « pyramide des notabilités » imaginée par Sieyès au début du Consulat. De sorte que dans la République actuelle le cercle des éligibles, défini par les partis politiques, n'est en réalité guère plus large que sous la monarchie censitaire, où il se déduisait de la fortune.

À un fait comme celui-là, on mesure mieux l'étroite solidarité qui unit, jusque dans la crise qu'elles traversent, les trois institutions de la démocratie représentative, le suffrage universel, le parti politique et le Parlement. Ces institutions ont connu leur forme quasi définitive au XIXe siècle, à un moment où le système représentatif, érigé en idéal politique, était aussi une nécessité imposée par la pauvreté des moyens de la communication matérielle et de l'échange intellectuel. Aujourd'hui, ces moyens se sont multipliés, qu'il s'agisse du transport des personnes (train, automobile, avion) ou de la circulation de la pensée (radio, télévision). Nous avons vu que l'irruption d'Internet dans le champ politique nous fait entrer brutalement dans l'ère de l'interactivité. La communication circule désormais dans les deux sens ; l'émetteur peut devenir le récepteur et inversement. Et l'on voudrait qu'une telle révolution technologique n'ait pas d'incidence sur le fonctionnement concret de la démocratie ? De même que le téléphone et l'avion ont considérablement réduit le rôle de l'ambassadeur comme *représentant* de son pays, de même il faut bien que l'ensemble des moyens d'expression et de communication modernes modifie le rôle de *représentants* qu'étaient au départ les élus.

En dépit de ce bouleversement, le système représentatif continue de considérer l'électeur comme un citoyen passif. Pis que cela. Les institutions de la démocratie représentative sont devenues aujourd'hui non seulement des outils inefficaces, mais aussi de véritables machines à exclure. Le symptôme le plus évident et le plus spectaculaire de cette perte de confiance dans les institutions de la démocratie représentative, c'est le détachement croissant du citoyen moyen à l'égard des notions de droite et de gauche. Non qu'il en nie l'existence ; mais il cesse de les sacraliser. Désormais, une majorité de Français affirme, sondage après sondage, que les différences entre la gauche et la droite ne sont pas significatives. Plus étonnant encore, la proportion de ces sceptiques est plus importante chez les gens qui votent ordinairement à gauche que chez ceux qui votent ordinairement à droite. C'est la fin du fameux axiome d'Alain selon lequel, lorsque quelqu'un met en question ce grand clivage, il y a peu de chances qu'il soit de gauche. La préférence des gens de gauche pour la politique est en train de s'estomper. Le clivage gauche-droite est de plus en plus souvent assimilé à cet arsenal institutionnel dans lequel les citoyens ne se reconnaissent plus ; le système représentatif est considéré comme mauvais conducteur de la volonté populaire.

Les conséquences de cette évolution sont loin d'être toutes négatives. C'est ainsi que, si surprenant que cela paraisse, tous les abstentionnistes ne sont pas indifférents, loin de là, à la politique. Il en va de même de la grande masse de ceux qui se refusent à adhérer à un parti. Et

beaucoup de ceux qui manifestent leur scepticisme à l'égard du Parlement participent à une vie associative où le principe délibératif est roi et où les procédures sont celles-là mêmes qui ont cours dans la vie parlementaire.

Le phénomène qui a cheminé tout au long de la Troisième République, et contre lequel des esprits aussi divers que Gambetta, Ferry, Clemenceau et même le général Boulanger avaient mis en garde, a atteint aujourd'hui sa masse critique. Le refus d'institutions considérées comme élitistes et imperméables à la démocratie se présente désormais en bloc. Nous en avons plus haut évoqué un certain nombre d'avatars. Nul doute que le phénomène « Royal » en soit la manifestation la plus récente. Derrière le débat sur les « jurys populaires », obscurci par la terminologie confuse de Ségolène, c'est bel et bien le problème des rapports entre la « démocratie gouvernée » et la « démocratie gouvernante » qui se trouve posé. La plupart des questions qu'elle a soulevées vont dans ce sens. Loin que la mauvaise humeur permanente des Français soit synonyme de désintérêt pour la chose publique, on voit au contraire celle-ci déboucher sur une demande sans cesse accrue de participation. Le général de Gaulle l'avait bien compris, qui face à la révolte étudiante, avait fait dans son discours du 30 mai 1968 du mot d'ordre de participation la clé ouvrant sur la démocratie à venir. Le contexte de l'époque n'avait pas permis qu'il fût compris et la rhétorique révolutionnaire avait obscurci la réalité du message envoyé par les étudiants. Mais l'imperméabilité des corps et des états demeure aujourd'hui, comme à la veille de 1789, la question primordiale de la société française, avant même celle de l'égalité.

Nul n'est censé respecter la loi

Il est enfin un dernier indice, le plus grave, peut-être, et le plus inquiétant, du rejet implicite et inconscient du système représentatif comme dépositaire exclusif de la souveraineté populaire : c'est la remise en question, courante, comme allant de soi, des décisions du Parlement et, plus particulièrement, de la loi, de la part de cette nébuleuse indéfinissable, et à ce titre hautement manipulable, que l'on est convenu d'appeler « la rue ». La chose ne date pas d'aujourd'hui. Depuis une trentaine d'années, à propos de l'avortement, des lois sur l'immigration et autres sujets de société, les intellectuels, les leaders des médias et des professions artistiques (cinéma en particulier) ont érigé le non-respect de la loi en instrument de combat contre les archaïsmes et les discriminations, appelant sur eux, non sans jactance, les foudres de la justice à cause de leurs transgressions. Les agriculteurs, viticulteurs, marins-pêcheurs, faucheurs « volontaires » *(sic)* ont de leur côté fait de l'agression contre les bâtiments publics ou la propriété privée les modes d'expression légitimes de leur mécontentement. Dans l'affaire de l'enseignement privé (1984), les manifestants ont fait reculer le gouvernement. Dix ans après (1994), les laïques ont trouvé leur revanche en faisant reculer François Bayrou qui voulait amender la loi Falloux dans un sens favorable au privé. On ne compte plus les projets ou les lois déjà votées que les lycéens et les étudiants ont fait retirer grâce à leurs grèves et à leurs manifestations. L'affaire du CPE au printemps 2006 a confiné à la caricature, le président de la République annonçant d'un même mouvement qu'il promulguait, puis neutralisait et finalement annulait une loi dûment votée par le Parlement.

Extrait de la publication

Tout se passe en somme comme si, pour être légitime et applicable, la loi avait désormais besoin d'une double ratification : celle du Parlement, celle de « la rue ». Plutôt qu'un affrontement classique entre les élites et les masses, il faut voir là, conformément au schéma de Pareto sur la circulation des élites, une confrontation violente entre les élites en place, tenantes de la légalité, et les élites assaillantes, tenantes de la légitimité, l'arbitrage étant assuré par les masses, dont l'adhésion peut être vérifiée par divers moyens : sondages, manifestations, élections. En vérité, ce qui est mis en question par les contestataires est moins la validité du système représentatif que sa prétention au monopole de la représentation. On voit combien la crise de ce système excède et transcende la question du régime constitutionnel. L'abstention électorale chronique, la méfiance à l'égard des partis, le désintérêt à l'égard du Parlement, et le non-respect de la loi sont des symptômes incontestables de l'incapacité du système représentatif à répondre aux aspirations des citoyens. On peut à juste titre le déplorer, car, à défaut d'être véritablement représentatif, le système qui gravite autour de l'institution parlementaire a le grand mérite d'être un irremplaçable garant des libertés publiques, dont les institutions de la démocratie directe ou semi-directe ont tendance à faire bon marché. Reste que, bon gré mal gré, nous assistons au passage de la démocratie ponctuelle de jadis (le peuple souverain une fois tous les cinq ans) à des formes qui se cherchent de démocratie permanente. Le juriste Dominique Rousseau a parlé à ce sujet de « démocratie continue ». On pourrait même parler de l'émergence d'une *doxocratie* ou démocratie d'opinion, sorte de moyen terme entre le régime représentatif du passé et la tentation toujours présente, et même aujourd'hui montante du populisme. Le problème qui nous est posé n'est donc pas de réformer le Meccano constitutionnel classique, en agençant autrement les pouvoirs respectifs du Président, du Premier ministre et du Parlement, mais d'acculturer les aspirations nouvelles à l'intérieur d'un système authentiquement libéral, garantissant les droits des individus contre les tendances « holistes » de la démocratie participative.

La société introuvable

Après celle de la politique, la deuxième grande crise qui touche la France est celle du social. Elle est, comme nous allons le voir, de même nature que la première ; elle n'affecte les institutions sociales que par ricochet ; elle pèse d'abord sur le principe même de la représentation sociale. C'est parce que nous ne parvenons plus à nous faire une idée précise de la *figure* de la société que nous n'arrivons pas à en donner une *figuration* satisfaisante.

La Constitution française ne connaît en principe que des citoyens, c'est-à-dire des sujets politiques autonomes, égaux en droits, et semblables entre eux en raison même de ces droits ; la différence des conditions sociales, si importante dans la pratique, n'est pas prise en compte. Néanmoins, au cours du XXe siècle se sont mises en place des institutions qui visent à organiser et à représenter l'individu comme sujet économique. Les unes sont publiques et ont été intégrées à l'appareil institutionnel lui-même ; c'est le cas par exemple du Conseil économique ou, hier encore, celui du commissariat au Plan. Les autres sont privées, mais reconnues par l'État en raison de leur représentativité : c'est le cas de syndicats de salariés et d'employeurs, mais aussi d'une foule d'associations à finalités écono-

Extrait de la publication

miques, professionnelles, sociales ou culturelles, qui renvoient à ce que l'on appelle le réseau associatif.

Le présupposé commun à la vision libérale et à l'analyse marxiste, c'est que les sociétés, notamment les sociétés industrielles modernes, sont divisées en classes. Non que d'autres divisions ne soient pas pertinentes : les origines ethniques, les cultures, les religions, les genres de vie, les préférences individuelles continuent bel et bien d'exister et d'introduire des clivages. Mais le présupposé socio-économique commun au libéralisme et au marxisme, c'est que le clivage fondamental auquel les autres sont, sinon réductibles, du moins rapportés ou subordonnés, le *summa divisio* de la société, c'est sa répartition en classes sociales. D'où les débats infinis, scolastiques, autour de la définition des classes sociales et sur les lignes de partage qu'elles tracent sur le tissu social. Un des clous de ces tournois d'idées portait naguère sur la définition de la classe ouvrière. Victime structurelle d'un prélèvement par le capital de la plus-value qu'elle engendre, elle se définissait donc par sa fonction productive : *quid*, alors, des salariés qui ne sont pas directement productifs, par exemple les employés de commerce ? Considérés comme des compagnons de route de la classe ouvrière, sans pourtant être techniquement victimes d'une exploitation qui est chez les autres la source conjointe de leur malheur et de leur dignité, c'étaient des alliés ; mais ils ne pouvaient être considérés comme les centres moteurs de la lutte des classes. On sait les contorsions auxquelles cette hiérarchie sociale à implications implicitement morales contraignait le parti communiste, fidèle gardien de l'orthodoxie. Mais au parti socialiste aussi, régénéré et remarxisé par François Mitterrand à partir du congrès d'Épinay (1971), le débat faisait rage : il fallait à tout prix que le parti fût l'organisateur d'un « front de classe » (ou de classes), dans lequel la classe ouvrière était censé jouer un rôle moteur. Qu'importe que ledit PS dans la structure de son électorat comme dans celle de ses organes directeurs fût la dénégation vivante de cette fantasmagorie théorique. « Pourvu », fait dire Péguy à son « docteur socialiste révolutionnaire », « que les congrès finissent par "L'Internationale", qui est un hymne admirable, pourvu que les délégués s'intitulent socialistes et le soient pratiquement à peu près, pourvu que les élections marchent à peu près, pourvu que les suffrages montent et surtout pourvu que *l'on n'abandonne pas le terrain de la lutte de classes*, nous nous gardons soigneusement d'examiner ce qu'il y a dessous[1]… »

Plus sérieusement, les syndicats à leur tour sont fondés sur la division de la société en classes antagonistes. Les plus fondamentalistes en leur sein n'ont cessé de souligner que tandis que l'on adhère à un parti sur la base d'options idéologiques, on ne peut adhérer à un syndicat que sur la base d'une appartenance socio-professionnelle. Un métallo ne peut adhérer à un syndicat de la chimie…

Le corollaire de cette division de la société en classes, c'était explicitement de la part des marxistes, implicitement de la part d'une partie dominante de la sociologie, la vocation de la classe ouvrière, classe exploitée et dominée, mais également classe montante en raison même de cette exploitation et de cette domination, à prendre la direction de la société, comme la bourgeoisie avait su le faire jadis au cours des âges. La philosophie marxiste de l'histoire impliquait en effet une *translatio potestatis*, de la classe nobiliaire à la classe bourgeoise, et de celle-ci à

1. C'est Péguy qui souligne. *De la grippe*, d'où provient cet extrait, date de 1900.

Extrait de la publication

la classe ouvrière, à l'image de la *translatio studiorum* qui s'est faite d'Athènes à Rome, puis de Rome à Paris.

Toute cette construction théorique fortement mythique, qui cadrait de plus en plus difficilement avec les évolutions empiriques de la société, a été brusquement démantelée quand le mur de Berlin et l'Union soviétique se sont effondrés. On ne saurait rêver plus cruelle démonstration du primat marxiste de l'infrastructure matérielle sur l'idéologie : c'est la chute du communisme qui a entraîné celle du marxisme et non l'inverse.

Il est devenu clair que non seulement le prolétariat n'exercerait jamais sa dictature, mais qu'il ne serait jamais dominant. Où d'ailleurs vit-on jamais une classe confinée à des tâches d'exécution exercer le pouvoir sur la société tout entière ? Il y avait longtemps, du reste, que la fameuse « conscience de classe », réputée constitutive de l'identité de la classe elle-même, n'existait plus. Il y a longtemps que le mot ouvrier avait cessé de faire partie du vocabulaire ouvrier, et que les salariés préféraient se désigner par une activité professionnelle (agent EDF, technicien, etc.) plutôt que par une appellation sociale, voire à revendiquer une appartenance à la classe moyenne. Il est significatif, du reste, que le mot classe ait cessé d'être utilisé pour désigner ce qui fut longtemps dans le vocabulaire marxiste la classe par excellence, c'est-à-dire la classe ouvrière, alors qu'il s'emploie encore couramment sans connotation idéologique particulière, dans le cas de la classe dirigeante, en plus encore des classes moyennes.

Dans un livre récent, Louis Chauvel s'est efforcé de définir ces dernières[2]. Il a opté pour une définition empirique, fondée sur le niveau de revenu, à l'exclusion de tout critère subjectif impliquant la conscience d'appartenance. Il convient qu'entre la définition étroite et sélective d'une classe moyenne aisée, située juste en dessous de la haute bourgeoisie et celle d'une classe moyenne élargie à l'ensemble des indépendants, des agriculteurs et de la couche supérieure des ouvriers et des employés, l'écart varie d'environ 10 % de la population jusqu'à près de 70 %. Cette définition large (deux Français sur trois, disait Valéry Giscard d'Estaing) correspond à un vaste fourre-tout, qui se contente d'exclure la haute bourgeoisie à une extrémité et le prolétariat le plus défavorisé à l'autre. Au final, l'auteur, en combinant critères culturels et critères économiques, conclut à l'existence de « quatre classes moyennes », correspondant en réalité à des catégories socio-professionnelles : hauts fonctionnaires de la « nouvelle classe moyenne supérieure » ; chefs d'entreprises petites et moyennes de l'« ancienne classe moyenne supérieure » ; employés, bureaucrates et techniciens de la « nouvelle classe moyenne intermédiaire » ; petits artisans et commerçants de l'« ancienne classe moyenne intermédiaire ». Nous n'avons, en somme, guère avancé depuis Balzac ; une telle nomenclature, essentiellement descriptive, est la négation même de la notion marxiste ou libérale de la classe sociale, transcendant les critères proprement professionnels. La réalité a-t-elle changé à ce point que les anciens critères de classe s'en sont trouvés invalidés ou bien s'avise-t-on tardivement que la « classe » traditionnelle n'a jamais existé, qu'elle est un artefact forgé par l'idéologie dans des buts politiques déterminés ? On se gardera de trancher. Qu'il nous suffise de noter que ce vacillement de vocabulaire traduit un vacillement encore plus grand de notre représentation de notre société.

2. Louis Chauvel, *Les Classes moyennes à la dérive*, Paris, Éd. du Seuil, 2006.

Extrait de la publication

Il y a longtemps, du reste, que les sciences sociales ont pris conscience de ce changement. La crise de « l'histoire économique et sociale », qui avait triomphé avec l'école des *Annales*, s'est ouverte au début des années 1970. « C'est, dit Jacques Revel, l'idée même de la société conçue comme une totalité ou comme un système, qui s'est trouvée ébranlée au moment où dans nos sociétés elles-mêmes la confiance dans les possibilités de l'avenir, dans les promesses du progrès, s'épuisait[3]. » Le recours à la micro-histoire, « la reprise en compte de l'action et des acteurs dans la compréhension des processus historiques », a servi de cache-misère, à défaut de solution. C'en était fini de « l'imaginaire communément accepté d'une machinerie acéphale, produisant inlassablement d'imperturbables effets », au profit d'une approche beaucoup plus pragmatique, faisant sa part au discontinu et à l'accident individuel. C'en est fini aussi du légendaire des « grands récits » (Lyotard) mettant en scène, dans une psychomachie digne du *Roman de la Rose*, de grandes entités collectives et anonymes, regardées comme les agents objectifs du processus historique.

Jacques Revel a raison de mettre en relation les nouvelles orientations de la recherche historique et sociologique des trente dernières années avec l'évolution de la société d'aujourd'hui. De même que le solide et parfois simpliste parallélisme économico-social en vigueur à l'école des *Annales* était contemporain de l'essor du « matérialisme historique » comme vision dominante de la société des Trente Glorieuses, de même la déconstruction des grands systèmes d'explication antérieurs va de pair avec le trouble qui s'est récemment introduit dans notre vision d'ensemble. Nous sommes bel et bien dans une « société d'individus » (Marcel Gauchet). Nouvelle preuve, ironique, du primat du réel sur l'idéologie.

Où sont les acteurs ?

Comme on l'a vu plus haut à propos du politique, c'est, au chapitre du social, la crise de la représentation, au sens de vision intelligible globale, qui engendre la crise de la représentation au sens de disqualification des acteurs traditionnels. Les partis ne sont plus à aucun degré les représentants de classes sociales qu'on ne parvient plus à identifier. Compte tenu des dimensions et de la structure interne de son électorat, le parti communiste ne saurait plus longtemps se prétendre le représentant de la classe ouvrière, et il a compris le ridicule qui le marquerait à persévérer dans cette prétention.

Il en va de même, bien qu'à un moindre degré, des syndicats. Il y avait comme une contradiction interne dans la façon dont ils se définissaient eux-mêmes : des « organisations de masse et de classe ». En toute rigueur théorique, le fait d'être des organisations de classe les dispensait de se proclamer organisations de masse. Les classes sont distinctes ; les masses sont des fourre-tout sociaux. Aujourd'hui, les syndicats ne sont plus guère des organisations de classe et le faible taux d'adhésion leur interdit de se proclamer organisations de masse. Ils sont redevenus tout bonnement ce qu'avait voulu en faire le législateur de 1884 : des organisations professionnelles défendant des intérêts catégoriels. Au cours des années 1970, qui s'avèrent décidément des années tournantes, on se demandait couramment laquelle, de la vision révolutionnaire de la CGT ou de la vision réformiste de la CFDT, allait l'emporter. Eh bien ! C'est la vision

3. Jacques Revel, *Un parcours critique, douze exercices d'histoire sociale*, Paris, Galaad Éditions, 2006.

Extrait de la publication

corporatiste de Force ouvrière qui a eu le dernier mot.

Qui, à la fin, est acteur dans cette société ? On ne le sait plus très bien. Une chose est sûre : elle témoigne d'une défiance instinctive à l'égard de toute espèce de représentation ; elle manifeste une aversion systématique à être enrégimentée dans une quelconque de ces catégories forgées par les sociologues ou par les idéologues – ce sont souvent les mêmes – pour les faire marcher au pas. La société sans classes, qui était le rêve eschatologique des philosophies progressistes de l'histoire, nous a en quelque sorte été donnée quand on l'attendait le moins : non sous la forme d'une société égalitaire, mais d'un ensemble dans lequel les lignes collectives de démarcation, sans du tout disparaître, cèdent le pas aux différences individuelles.

La substitution progressive d'une société d'individus à la société de classes de naguère a pour conséquence la renaissance dans l'imaginaire de la plus ancienne, de la plus vague, de la plus ambiguë des entités collectives : le peuple[4]. Notion que l'on peut qualifier de pré-marxiste et même de pré-industrielle et qui nous renvoie en deçà des distinctions économiques et sociales modernes. Le peuple ne désigne pas nécessairement ou pas uniquement les couches les plus pauvres de la société ; c'est une notion d'Ancien Régime qui regroupe tous les gouvernés face à tous les gouvernants. La fin des batailles de classes bien ordonnées de naguère a fait place à des jacqueries interclassistes, à des émeutes du citoyen rouspéteur décrit par Alain contre le gouvernement de la France, et même contre tous les gouvernements particuliers que contient le pays, plus largement encore contre tous les représentants de l'autorité, de l'ordre et du service public, de la police aux pompiers en passant par les médecins, les travailleurs sociaux, voire les journalistes. La fin du prolétaire avait redonné vie au pauvre, cette figure de l'ordre social de jadis, violemment récusée par la pensée progressiste. La fin de la classe ouvrière a remis en service le peuple, avec son corollaire politique, le populisme.

Celui-ci n'a pas pour adversaire le pouvoir capitaliste, mais le pouvoir tout court ; il englobe dans la même méfiance et la même réprobation tous les représentants des élites, qu'elles soient économiques, politiques ou culturelles. Est particulièrement visée leur prétention à représenter la société elle-même.

Vers la doxocratie

D'où leur préférence pour toutes les formes de démocratie directe, tribunitienne, voire plébiscitaire. Le phénomène dépasse d'ailleurs les frontières de la France : on le rencontre ailleurs, et notamment en Amérique latine, où de Lula à Chávez, de Morales à Ortega est apparue récemment une nouvelle race de leaders politiques qui n'appartiennent pas tous à la même tendance et qui renouent avec les traditions péronistes du sub-continent américain. Tout se passe comme si l'on assistait, un peu partout à travers le monde, à une revanche de Max Weber, mais surtout de Pareto et de Mosca sur Marx. Le concept de domination paraît aujourd'hui plus extensif et plus pertinent que celui d'exploitation ; et celui de lutte des élites rivales pour la conquête du pouvoir sous l'arbitrage du peuple plus conforme à la réalité que celui de lutte des classes.

4. Dans mon article des *Lieux de mémoire* consacré au peuple (*Les France*, t. III, vol. I, Paris, Gallimard, 1992) je croyais pouvoir conclure que le peuple s'éloignait doucement de notre horizon : je me trompais.

Extrait de la publication

La double crise du système politique représentatif et du système social représentatif débouche sur ce qu'on est désormais convenu d'appeler démocratie d'opinion ou doxocratie. En vérité, nous avons plutôt affaire à un système mixte où le système représentatif continue de fonctionner tant bien que mal dans les jours ordinaires, mais opère une prudente retraite dès que l'opinion gronde et se met en marche. Nous avons vu que la « loi » cédait systématiquement le pas à la « rue » ; autrement dit, que l'élection s'inclinait devant l'« opinion ».

Rien de vraiment nouveau sur le phénomène lui-même, depuis que Malesherbes, en 1775, avait défini l'opinion comme un « tribunal indépendant de toutes les puissances et que toutes les puissances respectent[5] ». Mais en deux siècles l'opinion a considérablement changé de contenu et de fonction. Au XVIIIe siècle, comme le remarque Malesherbes, elle est le fait de « gens de lettres » et, plus largement, de cette catégorie sociale que nous nommons aujourd'hui les intellectuels. Initialement perçue, à la fin de l'Ancien Régime, comme une espèce de contre-pouvoir, elle devient, à l'âge d'or du système représentatif, c'est-à-dire sous la monarchie censitaire (1815-1848), un élément constitutif de ce système. À travers la presse, mais aussi l'université, l'édition, le théâtre, les salons, les clubs, se diffuse une culture politique qui, pour être à l'occasion oppositionnelle, n'en est pas moins partie prenante du système censitaire, c'est-à-dire élitiste. C'est à cette époque que s'affirme dans l'élite ce personnage à la triple figure, l'homme politique-écrivain-journaliste. Chateaubriand, mais aussi Victor Hugo, Lamartine, Thiers, Guizot, Tocqueville, Benjamin Constant, Bonald et tant d'autres appartiennent à ce type français par excellence. Plus tard, sous la Troisième République, Jaurès, Clemenceau, Maurras, Rochefort ; puis Léon Blum ou Georges Bidault continuent la tradition. Ces hommes qui « font l'opinion » comme on dit, appartiennent au système représentatif.

Aujourd'hui, ce personnage n'existe plus guère et les journalistes se sont progressivement émancipés de la double tutelle du Parlement et des formations politiques. Cela ne les empêche pas d'être regardés comme partie intégrante du système représentatif. Tout change avec l'apparition des médias interactifs : en se démocratisant, l'opinion publique passe de l'autre côté de la ligne de démarcation et reprend sa fonction de contre-pouvoir. À mesure que la démocratie gouvernée s'ouvre à des formes nouvelles de démocratie gouvernante, l'opinion opinée devient opinion opinante et, à travers les référendums, les sondages, les forums sur les médias, le courrier électronique, les blogs, se pose en interlocuteur des pouvoirs publics. Que « la reine du monde » (Pascal) ait désigné Mme Royal pour la représenter auprès des électeurs de gauche constitue un clin d'œil ironique de l'inconscient populaire à la souveraineté de la raison.

Par quoi commencer ?

Si l'ensemble de cette analyse est exacte, s'il s'agit bien dans le domaine social comme dans le domaine politique, non d'une simple crise des institutions représentatives, mais du principe de la représentation elle-même, comment en sortir ? Par quel bout prendre l'écheveau, ce mélange inextricable de défiance et de peurs que nous décrivions en commençant, de ces appels multiples à la réforme qui concernent la Consti-

5. Discours de réception à l'Académie française.

Extrait de la publication

tution, les institutions sociales, l'école, la justice, etc. ? Nous avons déjà dit à propos de la classe politique que les efforts de la classe dirigeante pour transformer la crise de la représentation en crise des institutions – et l'appel corrélatif à la fondation d'une sixième République – étaient vains et mystificateurs. Il serait non moins illusoire de recourir à des mesures « sociales » fondées exclusivement sur l'assistance, voire la discrimination positive, pour résoudre la question de la représentation sociale. Que des mesures sociales provisoires, inspirées par la solidarité et l'humanitaire soient nécessaires, nul ne le discutera. La société globale a atteint un tel niveau de prospérité que le dénuement y est moins que jamais acceptable. Pour autant, on aurait tort de confondre le traitement symptomatique de la pauvreté sous toutes ses formes avec une véritable réforme.

C'est pourtant ce que la droite comme la gauche n'ont cessé de faire avec le « traitement social du chômage ». Que dirait-on d'un chirurgien qui confondrait l'anesthésie avec l'intervention proprement dite ? Chacun sait pourtant que le volume de l'emploi est fonction directe des besoins de la production. Pour accroître l'offre de travail, il n'est pas d'autre moyen sérieux que de favoriser le développement des entreprises. C'est là une règle générale, valable pour toute espèce d'économie, qu'elle soit libérale, social-démocrate, voire collectiviste. On dirait qu'aujourd'hui le monde entier en convient, à l'exclusion de la France.

Celle-ci est le seul grand pays à n'avoir entrepris aucune politique digne de ce nom en matière de création d'emplois. Comme si, depuis 1848, elle n'avait jamais su faire que des Ateliers nationaux. Et cela, avec le concours de tous les partenaires sociaux, gouvernements, syndicats, patronat et la complicité tacite de l'opinion publique. Plus que le chômage proprement dit, qui ne touche après tout qu'un Français sur dix, ce que les neuf autres se sont habitués à craindre et à dénoncer, c'est la précarité ; ce qu'ils ont réclamé, ce sont des mesures budgétaires en cas de fermeture d'une entreprise, non pour l'encouragement à la création d'entreprises nouvelles.

Le leurre du social

À une époque où le mot d'ordre général est « création de richesses », la France est la seule à parier sur la réduction des inégalités. Tout le travail de la sociologie de terrain est un plaidoyer unanime pour la réduction des inégalités en matière de logements, d'emplois, d'écoles, de médecine, d'équipements collectifs. Tous ou presque raisonnent à richesse constante ; on sait pourtant que la réduction des inégalités est socialement beaucoup plus acceptable et indolore quand le prélèvement se fait sur la fraction nouvellement créée des richesses, grâce à l'expansion plutôt que sur la partie déjà distribuée. Edgar Faure parlait en ce sens d'un « socialisme réduit aux acquêts ».

Il est même fréquent que l'obsession de la lutte contre les inégalités se fasse au détriment de l'intérêt général, comme on le voit à travers l'exemple de l'éducation. Depuis les années 1970, on a outrageusement privilégié l'enseignement secondaire par rapport au supérieur et à la recherche. Non parce que les collèges et lycées seraient la clé du développement, mais parce que le lobby du secondaire (syndicats, professeurs, parents, élèves, pédagogues) est infiniment plus nombreux et plus puissant que celui du supérieur et de la recherche. Résultat : nous sommes le seul pays développé où un lycéen

Extrait de la publication

coûte plus cher qu'un étudiant et où le programme de tous les partis politiques continue de pousser à la roue dans ce sens. Réduire le nombre d'élèves par classe est devenu l'alpha et l'oméga de l'effort éducatif, en partie pour obtenir de meilleurs résultats, en partie pour des préoccupations d'ordre et de discipline. Mais si, dans l'univers scolaire, le souci disciplinaire finit par l'emporter sur le souci éducatif, c'est que le système est faussé dans son ensemble. Comme pour le chômage, on a privilégié le « traitement social » de l'école par rapport aux tâches d'éducation et de recherche-développement. Les débats actuels sur l'apprentissage de la lecture et la résistance du lobby pédagogiste en place à reconnaître son échec sont représentatifs d'un pays incapable de démêler l'essentiel du secondaire et qui verse dans le byzantinisme. Il serait facile de multiplier les exemples. Ainsi, à propos des banlieues et de l'immigration : les sommes englouties en pure perte sont considérables et relèvent pour l'essentiel du traitement social de l'exclusion. On multiplie les équipements, les aides aux associations, les stages, tout un attirail compensatoire qui souligne l'isolement des catégories intéressées plutôt qu'elle ne les encourage à en sortir. Tout cela vise à rendre l'exclusion supportable ; mais c'est au bout du compte se résigner à une France à plusieurs vitesses.

Que l'on me comprenne bien : le social doit rester l'objectif de toute politique économique. Une telle ambition se confond avec l'essence même de la gauche – mais le social ne saurait être le moyen. Tous les pays en voie de développement l'ont compris, ainsi d'ailleurs que ceux des pays qui continuent d'accroître leur avance. Mais seul le développement industriel de haut niveau, fondé sur la recherche, est capable d'offrir à la population française le volume de consommation matérielle et culturelle à quoi elle aspire. Dans ce domaine, la défaillance de la gauche est criante. Depuis Mendès France et malgré les contributions remarquables de Dominique Strauss-Kahn, un temps déconnectées de son comportement politique, la gauche est muette au chapitre de la production et paraît se résigner à un rôle d'assistante sociale du capitalisme sauvage. Où est le temps où un Victor Griffuelhes, leader du syndicalisme révolutionnaire, pouvait réclamer pour la France un capitalisme « à l'américaine » ; où Jean Jaurès en appelait au développement des forces productives en des termes que n'eût pas désavoués Saint-Simon. « Un des premiers devoirs, une des règles essentielles de la civilisation humaine, c'est le développement des forces de production [...] à ce sujet il ne faut pas qu'il y ait entre la démocratie et le socialisme le moindre malentendu. Plus que n'importe quelle autre doctrine, plus que n'importe quelle autre force humaine, le socialisme a intérêt au développement de la puissance de production [...] par les buts qu'il se propose et par son essence même il travaille et travaillera à son développement[6]. »

Une telle préconisation peut paraître banale. Et pourtant...

Qui se préoccupe du problème qui domine aujourd'hui toute la question économique et sociale, celui de la désindustrialisation de la France ? On n'en a guère entendu parler dans les joutes qui ont opposé les candidats socialistes à l'investiture présidentielle. Et Nicolas Sarkozy n'en souffle mot. Comment créer des emplois industriels si les entreprises ferment les unes après les autres et surtout si l'on n'en ouvre pas de nouvelles ? Aucune grande usine n'a été inaugurée depuis celle du constructeur automobile

6. Jean Jaurès, « Civilisation et socialisme », 5 octobre 1911, in *Laïcité et république sociale*, textes choisis par Gilles Candar, Paris, Le Cherche Midi éditeur, 2006.

japonais Toyota en 2001. Selon *Les Échos* (Jean-Marc Vittori, 18 mai 2006), aucun projet à plus d'un milliard d'euros n'est en vue. Les investissements industriels ont baissé de plus de 4 % en 2005 et la reprise est très lente. Nous vendons des Airbus à la Chine, mais à condition qu'ils soient assemblés sur place, et le président Chirac va là-bas pour inaugurer des usines. Certes, le chômage est en baisse grâce à des emplois subventionnés par l'État et la consommation intérieure soutient à elle seule un taux de croissance à peine honorable : sans doute moins de 2 % en 2006. Mais cette demande est financée par un accroissement de la dette publique et s'accompagne d'une baisse de nos exportations. Allons-nous longtemps survivre dans une économie virtuelle où les principaux indices sont soutenus artificiellement et sont déconnectés de l'activité économique elle-même ? Faire du social aujourd'hui, ce n'est pas lancer un trente-sixième plan d'aide aux chômeurs, c'est leur donner du travail et, pour ce faire, relancer la production industrielle. Il n'y a plus guère qu'un domaine où nous restons les premiers : l'abaissement de la durée de travail. On travaille 1 481 heures par an à Paris contre 1 611 à Berlin et 2 317 à Séoul. Face aux défis formidables que nous lance la révolution technologique continue, la mondialisation des échanges et le néo-capitalisme actionnarial, la France fait du sur-place, c'est-à-dire accroît son retard relatif. Ne bougez pas, il n'y a rien à voir !

C'est pourquoi il faut savoir gré à Ségolène Royal d'avoir, elle, candidate socialiste, posé la question des trente-cinq heures et appelé à l'effort. C'était là, je le répète, le seul discours social sérieux ou, plutôt, la condition préalable à tout discours social qui ne soit pas une imposture.

On n'a peut-être pas assez mesuré le changement de perspectives qu'ouvrait Ségolène Royal lorsqu'au lendemain de sa victoire par K.O. au sein du parti socialiste, celle qui se veut la candidate « des gens » ne craignait pas de s'adresser au peuple en ces termes : « Demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays », reprenant une formulation de John Fitzgerald Kennedy. Appeler les Français à la mobilisation et à l'effort, c'est se situer aux antipodes de cette sociologie compassionnelle dans laquelle nous baignons et qui fait de tout citoyen un ayant droit de la puissance publique. Non, cette philosophie de veuve de guerre ne saurait nous tenir lieu de doctrine sociale et Ségolène Royal a très bien compris qu'en changeant d'élection il fallait changer de registre. L'appel au développement des forces productives n'a pas seulement pour objet de faire face aux demandes croissantes d'assistance qui s'élèvent des quatre coins de la société ; elle doit aussi permettre au lien social, sur lequel on n'a que trop tiré, de se reconstituer. Car la double crise de la représentation qu'on a tenté d'analyser finit par se transformer en crise de l'identité nationale. Ce n'est pas, je pense, surinterpréter le non au référendum du 29 mai 2005 que de l'analyser comme le refus, venant notamment des milieux populaires, de faire courir à la nation des risques de dilution, au motif qu'elle est actuellement incapable de les affronter sans danger. Il faut tirer les conséquences de cette réticence et de la crise du supranational européen qui en est résulté. Pour des années, voire des décennies, le cadre national restera le seul cadre de référence, le seul à l'intérieur duquel la société peut projeter un avenir. C'est donc là et pas ailleurs que la dimension proprement psychologique de cette crise de la représentation doit être traitée. Le renvoi à l'échelon supérieur de toutes les questions difficiles, comme la sécurité, l'immigration, l'affrontement avec les grands ensembles régionaux

à la surface du globe, a longtemps constitué une commodité pour les politiques, voire une échappatoire. Aujourd'hui où il est clair que pour un long laps de temps l'Europe ne sera pas une entité dotée de la personnalité politique, la nation redevient *ipso facto* le centre névralgique de la société, là où s'expriment les volontés.

Puisque décidément nous sommes incapables de nous représenter ce que pourrait être l'Europe, ou ce qu'elle aurait pu être, il est temps de rendre à la France une conscience d'elle-même dont le rêve supranational nous promettait l'économie. Je ne sais pas si la France est aussi mûre qu'elle feint de le croire pour l'idéal exigeant de la démocratie participative. Mais une chose est certaine : l'Europe ne l'était pas et il lui aurait fallu nécessairement fonctionner selon les strictes modalités de la démocratie représentative à l'échelle des nations : ce qu'elle est en train de faire.

Comment ce recueillement au moins provisoire de la France sur elle-même auquel nous sommes condamnés pourra-t-il s'effectuer sans nous précipiter dans les maladies séniles du déclin et du ressentiment ? Au moins les Anglais de Churchill et de Thatcher n'avaient-ils jamais cessé de se savoir une île… De Gaulle avait reconstitué un semblant de conscience nationale en en assumant presque seul le fardeau ; en nous faisant vivre et rêver au-dessus de nos moyens. Cette thérapie fondée sur la surestimation de soi nous a, à un moment donné, permis d'éviter le pire. Mais comment s'avouer aujourd'hui qu'elle est en train d'échouer sous nos yeux impuissants ? En un mot, comment oublier provisoirement de Gaulle sans tomber dans Le Pen ? Comment détricoter le rêve de grandeur en conservant sa leçon : le recours à l'autosuffisance de l'imaginaire national ? Il n'y a plus que deux voies : espérer contre toute espérance, ou bien imaginer Lilliput heureuse. La première est la plus confortable mais la seconde est, tout compte fait, la plus sage.

Jacques Julliard.

Extrait de la publication

Bill Gates appartient à une famille bourgeoise aisée. Comment en serait-il autrement dans un système où l'enseignement privé, de bien meilleure qualité que l'éducation nationale, coûte si cher aux étudiants ? La réussite sociale est toujours possible, mais les meilleures universités semblent réservées aux élites ; richissimes grâce à leurs dotations, elles réservent un accueil préférentiel aux enfants de leurs anciens élèves et de leurs donateurs, et ne cessent de prendre de l'avance sur les institutions publiques.

Le parti Démocrate saura-t-il se doter d'un programme assez solide pour répondre au désir de changement ?

À première vue, on peut en douter. Après tout, les Démocrates d'aujourd'hui se sont fait une place au sein du système politique dans un contexte où la prudence idéologique et l'obsession de l'argent sont la règle. Les Démocrates même qui insistent le plus fortement sur leur allégeance au libéralisme – tels le sénateur Edward Kennedy, le sénateur John Kerry, la députée Nancy Pelosi et le secrétaire général du parti, Howard Dean – appartiennent tous à une classe politique où l'héritage familial, la richesse et une éducation privilégiée sont de rigueur. La situation n'a rien d'inédit. Les politiciens populistes et radicaux du XIXe siècle et du début du XXe siècle, les Jerry Simpson et autres, étaient en réalité propriétaires de milliers d'hectares de terrain ; avant eux, les plus zélés défenseurs de la simplicité jeffersonienne étaient, comme Jefferson lui-même, des propriétaires d'esclaves.

La société américaine et, partant, la politique américaine ont cependant une grande faculté d'adaptation au changement – c'est là un de leurs traits les plus constants. C'est là, au fond, la vertu cardinale de la société américaine. Contrairement à ce que l'on pense souvent, les États-Unis ne se distinguent pas tant par l'innovation scientifique et technologique que par la rapidité avec laquelle ils adoptent les bonnes idées, souvent importées de l'étranger. Cette rapidité est peut-être l'effet d'une forme de démocratie culturelle en vertu de laquelle chacun a le droit de profiter de ce qui lui est accessible. Le moteur à vapeur, le moteur à combustion, le cinéma, la radio, la télévision, l'énergie atomique, les avions à réaction, les ordinateurs et même le web sont autant d'inventions européennes que les États-Unis ont adoptées et exploitées plus rapidement et plus résolument que les autres. Ce qui est vrai des inventions techniques l'est aussi des idées, des institutions et des modes.

Cette ouverture aux idées nouvelles a pour conséquence que le climat politique américain peut s'avérer très changeant. Le président George Bush en a fait l'expérience en 1992, quand il a vu sa cote de popularité chuter brutalement du sommet vers l'abîme en quelques mois à peine. Il n'est pas impossible que l'expérience soit un jour partagée par son fils.

Bien sûr, ces revirements soudains sont le fruit de changements parfois très brutaux. La société américaine ne cesse de changer à une vitesse vertigineuse. L'immigration est aujourd'hui au centre du débat politique. Elle divise le parti Républicain, qui se partage entre des intérêts économiques favorables à une immigration forte – qui fournit une main-d'œuvre à bas prix et abaisse les coûts salariaux existants – et des Républicains moins privilégiés qui se sentent remis en question, ou psychologiquement menacés, par les nouveaux venus qu'ils découvrent sur leur lieu de travail ou dans leur quartier. Nous savons que la nouvelle immigration amènera notamment aux États-Unis des millions de Mexicains et d'autres migrants d'Amérique centrale, et que la proportion d'Asiatiques dans la

population américaine ne cessera de s'élever. Vers 2050, cette nouvelle immigration aura transformé en profondeur la population américaine. On ignore encore les conséquences d'un tel changement sur la société et sur la politique américaines. Tout semble indiquer, nous l'avons vu, que la deuxième génération d'immigrés se rapprochera de la moyenne des Américains, et il est possible que les Démocrates se révèlent incapables de séduire cette population, d'autant que le parti Républicain n'est plus perçu comme le parti des Américains protestants de souche. Mais les nouveaux immigrants représentent une chance pour les Démocrates, aidés en cela par l'indifférence que manifestent aux immigrés certains Républicains comme George Allen, sénateur de Virginie, ou Pete Wilson, gouverneur de Californie.

Les Démocrates auraient plus encore à gagner d'une récession économique ou d'une incertitude quant à l'avenir de l'économie américaine. Fort heureusement, rien ne semble annoncer une crise ; quant aux craintes liées à l'avenir immédiat de l'économie, elles n'ont pas atteint le point critique où elles risquent de modifier sérieusement le visage de la politique américaine.

En réalité, si beaucoup d'Américains « bleus » (libéraux) et d'étrangers critiquent avec virulence certains aspects de la société américaine contemporaine, notamment l'aggravation des inégalités et le pouvoir des grandes entreprises, la majorité des Américains est encore loin de partager cet avis. La chose s'explique, en termes marxistes, par la « fausse conscience ». On peut s'étonner avec Thomas Frank, ce critique sévère du dogme conservateur, de voir tant d'Américains défendre des opinions qui vont contre leurs intérêts réels [1]. On peut également s'indigner du cynisme avec lequel les grands intérêts industriels font passer le message candide que tout est pour le mieux dans la meilleure des sociétés possibles. À l'évidence, des dizaines de millions d'Américains ne sont pas d'accord avec cette analyse. Ils s'irritent même que l'on mette en doute ce qui leur apparaît comme une évidence : l'Amérique est la plus grande nation du monde – sur le plan militaire, certes, mais aussi sur le plan moral, car aucune autre nation ne se voue comme elle à la liberté, à la démocratie, au capitalisme.

Si cet état d'esprit doit perdurer, il y a fort à parier – à moins d'un bouleversement dans l'opinion comme celui qui porta Franklin Roosevelt à la Maison Blanche en 1932 – qu'une grande partie de la population rejettera la prééminence actuelle du capitalisme d'entreprise et de son idéologie aux ramifications complexes. En ce cas, même une réorganisation du parti aussi radicale qu'en 1912, 1932 ou 1980 sera incapable de mettre un terme aux deux grandes tendances actuelles de la société américaine : une inégalité toujours plus sensible et un isolationnisme farouche.

Pour ceux qui apprécient l'inestimable contribution des États-Unis aux causes les plus nobles – le gouvernement fondé sur le consentement des gouvernés dans un État de droit où règnent la justice, les libertés individuelles et l'égalité des chances –, l'espoir repose désormais sur l'extraordinaire souplesse, sur le dynamisme et sur les facultés de renouvellement dont la société et les institutions américaines ont si souvent fait preuve par le passé.

Godfrey Hodgson.

Traduit de l'anglais par Patrick Hersant.

1. Thomas Frank, *Le Marché de droit divin. Capitalisme sauvage et populisme de marché* [2000], trad. fr. Frédéric Cotton, Marseille, Agone, 2003, et *What's the Matter with Kansas ?* New York, Henry Holt, 2004.

N° d'édition : 148291
Dépôt légal : février 2007
Commission paritaire : 0308 K 82878

Le Directeur-gérant : Pierre Nora.

Extrait de la publication